

BORDAS ETUDES

LANGUE FRANÇAISE

André Lanly

MORPHOLOGIE HISTORIQUE DES VERBES FRANÇAIS

Notions générales
conjugaisons régulières
verbes irréguliers

Bordas

Morphologie historique

des verbes français

Notions générales,
conjugaisons régulières,
verbes irréguliers

par

André LANLY

Professeur à l'Université de Nancy

Bordas

Du même auteur

- Le français d'Afrique du Nord*, 2^e édition
étude linguistique (collection « Études », Bordas, 1970)
- Fiches de philologie française*, 2^e édition 1975
(collection « Études », Bordas, 1971)
- Enquête linguistique sur le Plateau d'Ussel* (P.U.F., 1962)
- Le Couronnement de Louis*, chanson de geste
traduction en français moderne (Paris, Champion, 1969)
- François Villon, *Œuvres*, traduction et notes (2 vol.)
(Paris, Champion, 1969, 2^e édition 1974)
- François Villon, *Ballades en jargon*, texte, traduction et notes
(Paris, Champion, 1971)
- G. de Lorris et J. de Meun, *Le Roman de la Rose*, traduction (5 vol.)
(Paris, Champion, 1971-1976)
Tome I (1 vol.) : l'œuvre de G. de Lorris (v. 1-4028), 2^e édition
Tome II (4 vol.) : l'œuvre de J. de Meun (v. 4029-21754)
- G. de Lorris et J. de Meun, *Le Roman de la Rose*, traduction (Club du Livre)
- François Mauriac, *Thérèse Desqueyroux* (Univers des Lettres, Bordas, 1973)
- François Mauriac, *Genitrix* (*id.*, Bordas, 1975)

"Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur, ou de ses ayants-droit, ou ayants-cause, est illicite (loi du 11 mars 1957, alinéa 1^{er} de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal. La loi du 11 mars 1957 n'autorise, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, que les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective d'une part, et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration."

Signes, abréviations, conventions

Cf. : comparez ou reportez-vous à...

in ; dans (tel texte, tel ouvrage)

C.S. masc. sing. : cas-sujet masculin singulier

C.R. masc. sing. : cas-régime masculin singulier

< : vient de (chanter < cantare)

> : donne, aboutit à (cantare > chanter)

→ : même signification

*adcapare : l'astérisque indique une forme de départ restituée et non attestée ; la double astérisque ** [***muirent* (ind.)] une forme attendue mais qui n'a pas existé.

Dans les *paradigmes* :

1. = 1^{re} pers. du singulier

3. = 3^e pers. du singulier

4. = 1^{re} pers. du pluriel

6. = 3^e pers. du pluriel

Conventions

1) On sait qu'à la 1^{re} pers. du pluriel, la terminaison *-ons* (< lat. -ūmus de sūmus) s'est généralisée en français aux dépens de *-amus*, *-emus*, *īmus*, *īmus*... Nous avons en général noté cela ainsi :

4. placēmus
(> -ūmus)

Il eût été plus exact d'indiquer : « substitution de terminaison » — et nous l'avons fait quelquefois. Cette substitution s'est produite tardivement, en effet, et non au niveau du latin : le cas de placēmus indique en effet que le *c* a évolué (jusqu'au VI^e s. ?) devant *e*.

Même convention au sujet de la 2^e personne du pluriel où la terminaison *-ātis* > fr. *-ez* s'est généralisée.

2) Nous utilisons le mot *variante* (*var.*) pour indiquer une autre forme attestée de la même personne :

ex. : cuiderent
var. cuidierent (*Rose*)

attestée ici ou là, et non une variante d'un même texte.

Signes phonétiques usuels

Le signe ̣ sur une voyelle (̣) indique qu'elle était brève.

Le signe ̄ sur une voyelle (̄) indique qu'elle était longue.

Le signe ɤ sous une voyelle (ɤ) indique qu'elle était ouverte.

Le signe ɤ sous une voyelle (ɤ) indique qu'elle était fermée.

̣ note un i semi-voyelle, 2^e élément de diphtongue (ex. : ạ́j, ẹ́j, ọ́j...).

Enfin l'accent tonique est marqué par une sorte d'accent aigu (système Bourciez) :

ex. : habé́re

D'une manière générale notre notation phonétique, entre crochets, est celle de la phonétique d'Édouard Bourciez. Quand nous écrivons « pas d'attestation », cela signifie simplement que nous n'avons pas trouvé cette « personne » du verbe dans un texte ou un dictionnaire, etc. Cela ne signifie pas qu'on ne la rencontrera pas.

AVANT-PROPOS

A la fin de son *Verbe français* (devenu plus tard *Morphologie historique du français : le Verbe*), Pierre Fouché avait esquissé des monographies de quatre verbes importants : *être*, *aller*, *pouvoir* et *avoir* (très succinctement pour le dernier).

Pour avoir une vue d'ensemble de la conjugaison des autres verbes « irréguliers » étudiés le lecteur doit se reporter à l'index de l'ouvrage qui le renvoie à une dizaine de pages différentes quand ce n'est pas à vingt, ce qui ne laisse pas d'être parfois très long.

Aussi l'idée nous est-elle venue de continuer l'entreprise finale de P. Fouché et de tracer l'histoire de la conjugaison des principaux verbes français, de présenter du moins l'origine et l'évolution de leurs principales formes. Dans une première colonne on trouvera donc les formes originelles latines ou latinisées, classiques et vulgaires ; dans une seconde on en verra l'état ou les états successifs en ancien français et en moyen français (jusqu'à la fin du xvi^e siècle en général). Une troisième colonne enfin présentera les formes modernes dans la mesure où elles se sont maintenues. Des notes préciseront éventuellement certaines données historiques, donneront des documents ou des explications.

Ainsi nous pensons tracer à grands traits, mais en soulignant l'essentiel, le tableau de la vie des verbes français depuis le lointain latin colonial de Gaule jusqu'à l'époque de relative fixation de la langue française, au xvii^e siècle, voire au xviii^e, et jusqu'à nos jours.

Il y a deux façons d'enseigner les conjugaisons des verbes français : la première que l'on emploie nécessairement dans les écoles du premier degré, consiste à faire apprendre des tableaux tels qu'ils sont exposés dans les grammaires scolaires ou, par exemple, dans l'*Art de conjuguer* de Bescherelle ; la seconde veut expliquer l'origine des formes et dire pourquoi et comment elles sont devenues ce qu'elles sont — ou pourquoi, et du moins quand, elles ont disparu.

Par rapport aux ouvrages de Nyrop et de P. Fouché, toujours essentiels, nous avons disposé au moins de deux éléments d'information importants :

- 1) l'*Altfranzösisches Wörterbuch* de Tobler et Lommatzsch ;
- 2) le *Dictionnaire de la langue du XVI^e siècle* d'Edmond Huguet.

En nous attachant aux principaux verbes français, un par un, nous avons conscience de rester au contact des réalités de la langue. Chaque verbe, plus que tout autre mot, a sa riche personnalité ; riche parce qu'elle est malléable selon les modalités du procès, selon les temps, selon les personnes : de là ces ensembles complexes, compliqués encore par l'évolution phonétique puis parfois instinctivement simplifiés par l'analogie, que l'on appelle des conjugaisons. Certes il est des faits généraux tels que les désinences, les suffixes, les formations périphrastiques,

Morphologie des verbes

etc., et notre étude commence par leur exposé. Mais nous avouons que ce qui nous a passionné c'est l'étude de l'évolution de chacun des verbes dans son individualité.

On dira donc que nous fuyons les idées générales. Pas plus que la langue ne les fuit, mais tout autant. Nous verrons du reste à la fin, après l'examen des faits, si nous pouvons tirer quelques conclusions ; car les idées générales se construisent sur des faits, sinon... D'ailleurs il s'agit ici de questions de langue ; nous avons fait un travail de pédagogue et de linguiste, et non de théoricien. A aucun moment nous n'avons oublié les étudiants et nous ne croyons pas avoir éludé les problèmes qui se posent à eux — et à tout le monde.

Il ne nous échappe pas que nos tableaux peuvent être complétés, notamment lors de la lecture d'autres textes anciens : chacun trouvera des précisions à leur apporter : nous aurions aimé réserver des blancs à cet effet.

Ajoutons que nous n'avons pu, pour chaque verbe, étudier toutes les « personnes » : il nous eût fallu trois volumes ! Certains trouveront du reste que nous en avons trop fait...

NOTE D'INTRODUCTION

Puisque le français vient du latin, une étude de la morphologie des verbes français suppose des connaissances sommaires concernant le système latin de cette essentielle catégorie de mots et des principales modifications qui l'ont affecté à basse époque et pendant la période dite romane.

Un verbe transitif latin avait une voix active et une voix passive (un verbe intransitif pouvait avoir un passif impersonnel) ; à la voix passive, le verbe avait des formes *synthétiques* aux temps de l'*infectum* (ex. : *amor, amaris, amatur...* : je suis aimé, tu es aimé, il est aimé...), et des formes *analytiques* aux temps du *perfectum* (ex. : *amatus sum* : je fus aimé ou j'ai été aimé).

En outre, la langue latine possédait des verbes déponents qui avaient la forme passive et le sens actif :

ex. : présent : *morior* : je meurs

parfait : *mortuus est* : il mourut ou il est mort

Les conjugaisons déponentes ont disparu de bonne heure, en Gaule comme ailleurs ; cela signifie que les verbes déponents ont pris des formes actives, ainsi :

morior est devenu **morio*

mori est devenu **morire*

Cependant des formes analytiques telles que *mortuus est* se sont maintenues, au moins avec la valeur perfective (*mortuus est* : il est mort).

Les formes synthétiques de la voix passive ont été abandonnées et ont laissé la place aux formes analytiques : par exemple une phrase telle que *epistula scribitur* (la lettre est en train d'être écrite, on écrit la lettre) a été remplacée formellement par *epistula est scripta* qui signifiait originellement « la lettre fut écrite ou a été écrite (antérieurement) » et a été comprise « la lettre est (maintenant) écrite ».

Par voie de conséquence, on a eu besoin d'un nouveau passé passif, d'où le type « *epistula scripta fuit* » (ou « *littera scripta fuit* ») : la lettre fut écrite¹.

La conjugaison active a subi, elle aussi, pendant la période romane primitive de notables modifications :

1) *Les futurs*, qu'ils fussent du type *-bo/-bis* (*amabo, monebo*) ou du type *-am/-es* (*vendam/vendes, veniam/venies*) ont disparu, probablement parce que les

1. Le type « *amatus fui* » est chez Grégoire de Tours († en 594), comme le signale par exemple Pierre Fouché.

Il n'est peut-être pas inutile de signaler qu'en latin classique c'est le pluriel *litterae* (i.e. une suite de signes, de « lettres ») qui signifiait une lettre (une missive).

Morphologie des verbes

évolutions phonétiques les faisaient confondre avec d'autres formes (présent de l'indicatif ou du subjonctif).

Ils ont été remplacés par les futurs en *-rai* que l'on fait remonter à une périphrase *infinitif + habeo* :

ex. : *vendere + habeo* > **vendraio* > *vendrai*
venire + habeo > **ven'raio* > a. fr. *vendrai* puis *viendrai*

2) *L'imparfait du subjonctif*, forme généralement en *-rem* (sauf pour *esse* (être) et *esse* (manger), *velle* (vouloir), etc.), ne s'est pas maintenu sous cette simple forme pour des raisons phonétiques : en perdant ses désinences, il devenait semblable à l'infinitif. Il a été remplacé :

a) en tant que subjonctif — et « conditionnel » — par le plus-que-parfait du même mode :

ex. : *cantavisset*, réduit à *cantasset* > a. fr. *chantast*

b) en tant que « conditionnel » par la forme en *-réa* > a. fr. *-reie* fr. mod. *-rais* qui correspond au futur : si celui-ci avait une désinence d'indicatif présent, le néo-conditionnel avait une désinence d'imparfait — et il l'a toujours ¹.

3) Le parfait du subjonctif (type *cantaverim*) et le futur antérieur (type *cantavero*) n'ont pas laissé de traces. Seul le plus-que-parfait latin est — faiblement — représenté en ancien français ².

4) D'autres formes latines, le supin, l'infinitif parfait, le participe futur, l'impératif futur n'ont pas subsisté ².

5) On admet que le gérondif latin s'est maintenu à l'un de ses cas, l'ablatif :
ex. : *cantando* > [en] chantant.

La langue, en revanche, a créé à l'aide de l'auxiliaire *habere* (avoir) et plus rarement de l'auxiliaire **ess(e)re* (être) des temps composés qui ont paré à la disparition de certains temps précédents ou au « glissement » de certains autres vers l'infectum.

Ces formes composées avaient en outre l'avantage — elles l'ont toujours — d'être faciles et de marquer l'aspect perfectif ou, si l'on préfère, résultatif du procès. Tandis que le latin classique n'avait qu'une forme de parfait pour exprimer deux aspects,

feci : 1) je fis (aspect ponctuel)

2) j'ai fait (aspect perfectif)

la langue romane primitive, ou du moins le vieux français, a eu les deux formes correspondantes.

D'autre part, à l'époque classique, les types de conjugaison (si l'on met à part quelques verbes anciens et importants tels que *esse* et ses composés, *ire*, *velle*,

1. On fait ordinairement remonter le conditionnel français et roman à la périphrase du type *chanterais* < ... *cantare + (hab)é(b)am*, parallèle à celle du futur *chanterai* < *cantare + habeo*.

Comme au conditionnel on ne voit jamais apparaître la syllabe *hab* de *habebam*, etc., nous nous sommes personnellement demandé si *chanterais* ne représentait pas simplement *cantarem*, élargi d'un morphème d'imparfait : **cantaréa(m)*.

2. Voir notamment Fouché, *Morphologie*, pp. 336-337, et plus loin, *appendice II*.

ferre) étaient bien fixés et les temps de l'inflectum bien réguliers ; les parfaits, par contre, étaient de types divers.

C'est dans cet état que la langue du peuple colonisé de la Gaule a adopté les conjugaisons latines et les a conservées en leur faisant subir les modifications précédemment signalées. L'objet du présent ouvrage est de montrer comment les différentes formes des conjugaisons latines ont évolué jusqu'à nous, et de tracer les tableaux individuels des conjugaisons-types et de celles de la plupart des verbes irréguliers et importants, aux personnes essentielles.

Tableau des types de conjugaisons latines et des conjugaisons correspondantes en français

Latin	Gram. françaises mod.	Traité de philologie romane
<i>1^{re} conjugaison (-āre)</i> type : <i>amare</i> , amo, amas	Verbes du <i>1^{er} groupe</i> <i>aimer</i>	classe I
<i>2^e conjugaison (-ēre)</i> type : <i>dēbere</i> , dēbeo, debēs	Verbes du <i>3^e groupe en -oir</i> <i>devoir</i>	classe III a
<i>3^e conjugaison (-ĕre)</i> a) type général : <i>vendĕre</i> , vendo, vendis	Verbes du <i>3^e groupe</i> à terminaisons multiples en <i>-re</i> <i>vendre</i> , <i>mettre</i> , <i>naitre</i> , <i>croire</i> , <i>croître</i> , <i>dire</i> , <i>vivre</i> , <i>joindre</i> , <i>conclure</i> , etc.	classe III b
b) conjugaison mixte : <i>facĕre</i> , facio, facis	<i>faire</i>	(en fait presque tous les verbes de cette conjugaison ont passé au type <i>dormire</i> ou au type <i>debĕre</i>)
<i>4^e conjugaison</i> a) type normal : <i>dormire</i> , dormio, dormis	Verbes du <i>3^e groupe en -ir</i> <i>dormir</i> (part. présent <i>dormant</i>)	classe II
b) type inchoatif : inf. <i>finire</i> ayant pris un suffixe <i>-isco</i> à certaines formes : <i>*finisco</i> , <i>finiscis</i> , etc.	Verbes du <i>2^e groupe</i> (ou <i>2^e conjug. vivante</i>) <i>finir</i> ¹ (part. présent <i>finissant</i>)	

1. En fait, les verbes du type *finir* ont un infinitif issu d'infinitifs latins en *-ire* ou assimilés :
ex. : *obcedire* > *obĕir*

**guarire* > *guarer* puis *guĕrir*

ou même en *-ĕre* :

ex. : *benedicĕre* > *beneir* > *bĕnir*

Ils n'utilisent le suffixe *-isco*, *-iscis* qu'au présent de l'indicatif, subjonctif, impératif, participe et à l'imparfait de l'indicatif et du subjonctif (et encore *-isse* de ce dernier temps est-il le résultat du plus-que-parfait latin en *-issem*).

Les désinences verbales

En latin, les personnes du verbe étaient essentiellement marquées par des affixes ou *désinences*. Les pronoms personnels sujets, quand ils étaient employés, avaient une valeur stylistique et servaient surtout à marquer l'insistance :

ex. : *Tu rides, ego fleo*
(Toi tu ris, moi je pleure)

Le latin avait des désinences pour la voix active et des désinences dites médio-passives pour la voix passive et la voix déponente. Nous ne nous intéresserons qu'aux premières puisque dès l'époque romane les verbes déponents ont passé à la conjugaison active correspondante et que, d'autre part, à la voix passive les formes synthétiques latines telles que *amor, amaris* (je suis aimé, tu es aimé...) ont été remplacées par des formes analytiques du type *amatus sum* qui a signifié « je suis aimé » par opposition à *amatus fui* (je fus aimé).

Tableau des désinences actives

A. Désinences générales

latin	français
1 ^{re} pers. sing. : -m -o (à l'indic. présent)	ces désinences se sont effacées dans la prononciation
2 ^e pers. : -s	-s
3 ^e pers. : -t	-(t)
1 ^{re} pers. plur. : -mus	-mes ou -ns dans -ons (< -ûmus)
2 ^e pers. : -tis	-tes ou -z (= ts) dans -ez (< -âtis)
3 ^e pers. : -nt	-nt

B. Désinences de parfait

1 ^{re} pers. sing. : -ī	-is -us	1 ^{re} conj. -ā(v)i > -ai
----------------------------------	------------	---------------------------------------

Morphologie des verbes

2 ^e pers.	: -is-(tī) ¹ * -us-(ti)	-is -us	-á(vi)sti > -as
3 ^e pers.	: -it -u(i)t	-it -ut	-á(vi)t > a(t)
1 ^{re} pers. plur.:	-ī-mus * -u-mus	-imes -ūmes	-á(vi)mus > ámes
2 ^e pers.	: -is-tis -us-tis	-ites -ūtes	-á(vi)stis > átes
3 ^e pers.	: -ēr-unt * -īrunt * -ūrunt	-irent -urent	-á(ve)runt > èrent

1. En fait, les désinences proprement dites sont simplement -tī (2^e pers. sing.), -tis (2^e pers. plur.) qui s'ajoutent à un « morphème-tampon » -is. La désinence de 3^e pers. du pluriel dans laquelle on voyait naguère le morphème-tampon -is devenu -er devant voyelle est peut-être plus complexe (cf. Monteil, *Éléments de phonétique et de morphologie du latin*, pp. 276-277). Quoi qu'il en soit, le romaniste la prend sous la forme qu'elle avait dans la langue vivante, soit : *ērunt* et finalement *erunt* (cf. Fouché, *Morphologie*, p. 246) ; encore faut-il remarquer que le latin a eu parfois très tôt des 3^e pers. du plur. écrasées du type :

cantārunt (< cantāvērunt),
*dormīrunt (< dormivērunt)

d'où fr. : chantèrent, dormirent.

Évolution des désinences verbales générales (particulièrement au présent de l'indicatif)

1^{re} pers. sing. — Le -m final n'était plus sensible dans la prononciation dès la conquête de la Gaule (cf. Bourciez, *Phonét.* § 200, H.).

Le -o final de l'indicatif présent, comme toutes les autres voyelles finales sauf a, s'est effacé dans la prononciation dès la fin du VII^e siècle.

On peut donc dire que, dès cette époque, la 1^{re} pers. du sing., n'ayant plus de désinence, n'est plus suffisamment caractérisée. Dans certains verbes de la 3^e conjugaison elle devient semblable à la 3^e pers. du sing. de l'indicatif présent :

ex. : vendo	→	(je) <i>vent</i>
vendit	→	(il) <i>vent</i>

Des homophonies de ce genre expliquent, en partie au moins, l'emploi — qui s'est lentement développé jusqu'à devenir obligatoire — du pronom *je* à valeur simplement désinentielle ; les autres pronoms-sujets, moins nécessaires, ont suivi, semble-t-il ¹.

La chute de -o final, *élément d'unité à l'indicatif présent*, pour tous les verbes sauf *sum* et ses composés, a fait que, dès lors, les premières personnes du singulier ont été très variées, d'après la nature de la consonne radicale qui précédait -o. Il y a lieu de distinguer :

anc. fr.

fr. mod.

1. Sur la thèse admise concernant l'emploi des pronoms-sujets, on peut voir R.-L. Wagner, *L'ancien français*, p. 40 et suiv.

Morphologie des verbes

1) Verbes à radical terminé par une consonne labiale (p, b, v) :

ex. : lavāre, *lāvo*, *lāvas*

(je) *lef*

je *lave*
(anal. des formes qui ne sont pas accentuées sur a : nous lavons, vous lavez, etc.).
le *lève*

lēvare, *lēvo*, *lēvas*

(je) *lief*

class. *recipēre*,

(vulg. *recipēre*) **recīpo*, *recipīs*

(je) *reçoif*

je *reçois*
(2^e pers.)

2) Verbes à radical terminé par une dentale (t, d) :

ex. : vendēre, *vēndo*, *vendis*

(je) *vent*

je *vends*
(-s analog. des 2^e pers. du sing. Le *d*, non prononcé, est une graphie étymologique).

3) Verbes à radical terminé par une gutturale (c, g).

Les résultats ont été différents selon que la consonne était intervocalique ou placée derrière une autre consonne :

a) *c, g intervocalique* : le résultat de l'évolution phonétique dépend de la voyelle qui précède *c* ou *g*¹ :

ex. : pacāre, *pāco*, *pacas*

(je) *pai*

je *paie*
(anal. des pers. qui ont un *a* final :

dicēre, *dīco*, *dīcis*

(je) *di*

pācas > *paies*)
je *dis*
(-s de 2^e pers.)

b) *Radical terminé par consonne + c* ou *g* :

ex. : vīncēre, *vīnco*, *vīncis*

(je) *venc*

je *vaincs*
(anal. de la 2^e pers. du sing. (anc. *vainz* ou *veinz*), avec *c* étymologique)

plāngēre, *plāngo*, *plāngis*

(je) *planc*

je *plains*
(anal. 2^e pers.)

1. Voir Fouché, *Morphologie*, pp. 116-117.

c) *Radical en -sco* : en ce cas, il semble s'être produit une transposition des consonnes (-sco > -cso) et le c s'est résolu en yod¹.

ex. : *nascēre, *násco > *nácso

(je) *nais*

je *nais*

4) Verbes à radical terminé par une consonne liquide (l, r) :

ex. : mōlēre, mōlo, mōlis

(je) *muel*
(diphthongaison de ó)

je *mouds*
(anal. de l'infini-
tif moudre)

appellare, *appéllo*, appellas

(j')*apele*

j'*appelle*
(graphie étym.)

ōpērare, *ōpēro*, ōpēras

(j')*uevre*

j'*œuvre*

class. : cūrreere, *cūrro*, cūrris

> *cūrēre, *cūro*, cūrīs

(je) **queur*²
(cf. flōrem
> fleur)

je *cours*
(anal. de courir,
nous courons,
etc.)

5) Verbes à radical terminé par une consonne nasale (m, n) :

ex. : *crēmēre, *crēmo, crēmīs

(je) *criem*
(cf. rēm > rien)

je *crains*
(anal. du type

donāre, *dóno* > probabl. **dónyo*³

(je) *doing*

je *plains*)
je *donne*
(anal. de donner,
nous donnons,
etc.)

6) Verbes à radical terminé par consonne + yod : le résultat dépend de la nature de la consonne.

a) *Verbes à labiale + yod* :

ex. : dēbēre, *débēo*, debes

(je) *dei* puis *doi*

je *dois*
(-s anal. de 2^e
pers.)

sapēre, *sápīo*, sapis
et *sapēre, *sapeo

(je) *sai*
(cf. habeo > *áyo
> ai)

je *sais*
(-s de 2^e pers.)

b) *Verbes à dentale + yod*

— d + y :

ex. : audīre, *áudīo*, audīs

(j')*oi*

j'*ois*
(vivant au
XVII^e s.)

1. Cf. Bourciez, *Phonétique*, § 136, II.

2. Cette forme n'est pas attestée mais les formes de même accentuation *cueurs* ou *queurs* (< *cūris), *cuert* ou *queurt* (< *cūrit) le sont.

3. *Dónyo* sous l'influence analogique de *áyo (< habeo) ; *doing* pourrait aussi être analogique de *remaing*, *semoing* (cf. Fouché, *Morphologie*, p. 144).

Morphologie des verbes

vĭdĕre, vĭdĕo, vĭdes	(je) <i>vei, voi</i>	je <i>vois</i> (-s de 2 ^e pers.)
— t + y :		
ex. : * <i>hatĭre, *hătio, *hatis</i>	(je) <i>haz</i>	je <i>hais</i> (anal. 2 ^e pers.)
* <i>mentĭre, *mĕntio, *mentis</i>	(je) <i>menz</i>	je <i>mens</i>
c) <i>Verbes à gutturale + yod</i> ¹ :		
ex. : <i>placĕre, placĕo, places</i>	(je) <i>plaz</i>	je <i>plais</i> (anal. des 2 ^e et 3 ^e pers.)
<i>facĕre, fătio, facis</i>	(je) <i>faz</i>	je <i>fais</i>
d) <i>Verbes à l + yod et r + yod</i>		
— l + yod :		
ex. : <i>valĕre, valĕo, vales</i>	(je) <i>vail</i> (cf. <i>aliu</i> > <i>ail</i>)	je <i>vauz</i> (anal. 2 ^e pers.)
* <i>volĕre, *vĕleo, *voles</i>	(je) <i>veuil (vueil)</i> (cf. <i>sĕliu</i> > <i>seuil</i>)	je <i>veux</i> (anal. 2 ^e pers.)
— r + yod :		
ex. : * <i>mĕrĭre, *mĕrio, *mĕris</i>	(je) <i>muir</i> (cf. <i>cĕriu</i> > <i>cuir</i>)	je <i>meurs</i> (anal. 2 ^e pers.)
e) <i>Verbes à n + yod :</i>		
ex. : <i>tenĕre, tĕneo, tenes</i>	(je) <i>tieng</i> ²	je <i>tiens</i> (anal. 2 ^e pers.)
<i>vĕnĭre, vĕnio, venis</i>	(je) <i>vieng</i>	je <i>viens</i> (anal. 2 ^e pers.)
<i>remanĕre, remănĕo, ...</i>	(je) <i>remaing</i>	je <i>remanis</i> (verbe disparu ensuite ³)

Conclusion. — L'évolution phonétique, notamment la chute de la désinence -o, avait amené la constitution de formes différentes des autres personnes et de toute façon non caractérisées ou mal caractérisées. Par analogie, on leur a généralement substitué des formes de deuxième personne (avec -s ou -x) aux conjugaisons autres que la première, ou des formes de deuxième personne (sans -s) à la première conjugaison.

2^e pers. sing. — Latin : -s. La consonne finale -s était relativement solide et s'est conservée dans la prononciation, à la pause, jusqu'au XIII^e siècle — et jusqu'à nos jours en liaison.

Il y a lieu de distinguer :

— les flexions de la 1^{re} conjugaison (classe I de Fouché) en : -as > -es.

ex. : *amas* > *aimes*

	anc. fr.	fr. mod.
	-s	-s
(tu) <i>aimes</i>		tu <i>aimes</i>

1. En fait un c et un g devant yod avaient nécessairement avancé leur point d'articulation et étaient devenus des consonnes palato-vélaires.

2. Voir la conjugaison de ce verbe. Le groupe -ng note un ñ implusif : [tyɛ̃n].

3. Villon l'emploie encore (*Test.*, v. 486).